

Notice d'utilisation

RÉTROVISION

MOBILICAM

DASHCAM - CAMÉRA EMBARQUÉE



DASH CAM RÉTROVISION

Cette caméra Dash Cam MOBILICAM a été spécialement conçue pour une utilisation simple et intuitive.

La Dash Cam MOBILICAM doit être équipée d'une carte microSD de classe 10 ou de type U1, en raison du volume de données importantes qui sont générées par l'enregistrement haute résolution.

Pour des résultats optimaux, et pour respecter les conditions de prise en charge en garantie nous vous recommandons d'équiper votre Dash Cam avec une carte SD fournie par MOBILICAM.

PRÉCAUTION ET AVERTISSEMENT

- Ne pas exposer ce produit à la pluie, à l'humidité ou à l'eau en aucune circonstance, cela risquerait d'entraîner une électrocution ou un incendie.
- Pour réduire le risque d'électrocution, n'effectuez aucune réparation.
- Directive sur le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques ou de batteries par les utilisateurs privés dans l'Union européenne. Ce produit ne peut pas être jeté avec les déchets ménagers. Ces déchets doivent être traités via le système de reprise applicable au recyclage des équipements électroniques ou des batteries.
- Certains produits peuvent contenir des composants suffisamment petits pour être avalés. Veuillez garder l'appareil hors de portée des enfants.
- N'exposez pas la Dash Cam ou les batteries à la pluie, à l'eau ou à d'autres liquides.
- N'utilisez pas la Dash Cam hors de la plage de température suivante : de -10 à 60 °C.
- Lorsque vous rangez la Dash Cam pour une longue période, veillez à ce qu'elle se maintienne dans la plage de température suivante : de -10 à 60 °C.
- N'utilisez pas un câble d'alimentation qui n'a pas été approuvé ou fourni par MOBILICAM.
- Contactez votre département local de gestion de déchets pour éliminer la Dash Cam ou les batteries, conformément aux lois et aux règlements locaux en vigueur.

RÉSTRICIONS LÉGALES

Avant d'installer la Dash Cam sur votre pare-brise, vérifiez les lois et les ordonnances des autorités locales et nationales du pays où vous conduisez. Certaines lois interdisent ou limitent la mise en place d'objets sur le pare-brise du véhicule.

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR D'INSTALLER L'APPAREIL DANS LE RESPECT DE TOUTES LES LOIS ET ORDONNANCES EN VIGUEUR

Montez la dashcam MOBILICAM sur le pare-brise du véhicule de façon à ne pas obstruer la visibilité.

Mobilicam n'accepte aucune responsabilité pour des sanctions, des peines ou des dommages résultant de la violation de lois ou d'ordonnances locales ou nationales découlant de l'utilisation de votre Dash Cam MOBILICAM.

Précautions concernant les obligations légales en matière de caméras.

Certaines juridictions considèrent une violation de la vie privée, le fait de prendre ou d'afficher publiquement des photographies ou des vidéos reprenant des personnes ou leurs véhicules au moyen de ce produit. Il est de votre responsabilité de connaître et de respecter les lois et les droits en matière de confidentialité dans votre juridiction et dans toute juridiction où vous pouvez utiliser cet appareil. Les enregistrements vidéos réalisés par cette Dash Cam doivent être destinés à un usage exclusivement privé.

La publication des enregistrements sur YouTube, Internet ou par d'autres méthodes sont soumis à la loi sur la protection des données et ces dispositions doivent être respectées. Une telle loi en matière de protection des données peut vous interdire l'utilisation et la diffusion des vidéos de la Dash Cam ou peut imposer des restrictions à cet effet. Nous vous recommandons de vérifier les dispositions législatives auprès d'un avocat-conseil avant toute diffusion des vidéos de la Dash Cam.

Nous vous recommandons à nouveau de vérifier les dispositions légales avec votre conseiller juridique avant de commencer à utiliser les caméras embarquées dans un contexte commercial, de l'emploi ou dans un autre pays.

Le non-respect des consignes suivantes peut provoquer des blessures personnelles ou des dommages matériels, ou encore nuire aux fonctionnalités de la Dash Cam.



AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements ci-dessous, pourrait provoquer un accident ou une collision pouvant conduire à la mort ou à des blessures graves.

Avertissement sur la distraction

Cette Dash Cam vise à améliorer la connaissance de la situation lorsqu'elle est utilisée correctement. Dans le cas contraire, l'écran s'avère être une source de distraction, ce qui présente un risque d'accident pouvant causer des blessures personnelles graves voire la mort. NE CHERCHEZ PAS à accéder aux informations stockées sur la Dash Cam ou à modifier les paramètres de l'appareil lors de la conduite. Les informations stockées sur la Dash Cam doivent être visionnées seulement lorsque le véhicule est immobilisé et stationné dans un endroit sûr, conformément aux lois locales.

Les paramètres de la Dash Cam ne doivent être modifiés que lorsque le véhicule est immobilisé et stationné dans un endroit sûr, conformément aux lois locales. Tenez toujours compte de ce qui vous entoure et ne regardez pas l'écran, ni ne vous laissez pas distraire. En regardant l'écran, vous risquez de perdre votre vigilance et vous mettre en danger ainsi qu'autrui. Utilisez la Dash Cam à vos risques et périls. Ne modifiez pas des paramètres ni n'accédez à aucune fonction exigeant une manipulation prolongée des commandes de la Dash Cam lors de la conduite. Arrêtez-vous dans un endroit sûr conformément au code de la route avant d'effectuer de telles opérations.

Avertissements sur la batterie

Des batteries lithium-ion sont utilisées dans la plupart des caméras embarquées Mobilicam. Le non-respect des instructions ci-dessous pourrait diminuer la durée de vie des batteries et présenter un risque de dommages à la Dash Cam, un risque d'incendie, de brûlures chimiques, de fuite d'électrolyte ou de blessures.

- Ne pas démonter, modifier, adapter, percer ou endommager la Dash Cam ou la batterie.
- Ne pas démonter, ni n'essayer de retirer une batterie non remplaçable par l'utilisateur.
- Ne pas exposer la Dash Cam à un incendie, à une explosion ou à d'autres dangers.
- Ne pas exposer la Dash Cam à la pluie ou à l'eau.
- Ne pas transporter la Dash Cam en avion.

Avertissements sur les pièces magnétiques

La Dash Cam et ses supports peuvent contenir des aimants. Dans certaines circonstances, les aimants peuvent provoquer des interférences avec des dispositifs médicaux internes, comme les stimulateurs cardiaques et les pompes à insuline.

Éloignez ces dispositifs médicaux des appareils et des supports qui contiennent des aimants. Les aimants peuvent entraîner des dommages à des appareils électroniques, notamment les disques durs équipant des ordinateurs portables et les cartes bancaires, de crédit ou de membre. Faites attention lorsque les appareils et les supports qui contiennent des aimants sont proches de dispositifs électroniques ou de cartes bancaires, de crédit ou de membre.

PIÈCES ET COMMANDES



1 2 3 4 5

- 1 - Flèche BAS
- 2 - REC / Bouton OK
- 3 - POWER / Veille écran
- 4 - Flèche HAUT
- 5 - MENU



6 7 8 9

- 6 - Branchement alimentation
- 7 - Prise caméra arrière
- 8 - Emplacement carte SD
- 9 - RESET

ÉCRAN D'ACCUEIL



Lorsque le voyant rouge clignote, cela signifie que l'enregistrement est en cours

Changement du mode écran :

Pour changer le mode écran il faudra tout d'abord arrêter l'enregistrement en cours en appuyant sur le bouton 2

L'accueil montre le mode Enregistrement, pour changer vers le mode Photo il faudra appuyer une fois sur le bouton M. Pour basculer vers le mode Lecture de vidéo il faudra de nouveau appuyer sur le bouton M

VIDÉO : Lancer ou stopper la vidéo BOUTON 2

Pour verrouiller une vidéo lors de l'enregistrement appuyer sur 5 (M)

PHOTO : Pour prendre une photo, se placer sur le mode photo puis appuyer sur OK, pour prendre la photo

Économiseur d'écran : BOUTON 3 - l'enregistrement continu lorsque l'écran est en veille






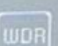
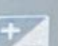

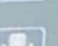
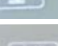
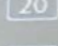
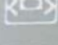

Réglages : Pour accéder au mode Réglages, arrêter l'enregistrement en cours puis appuyer longuement sur le bouton M (5)

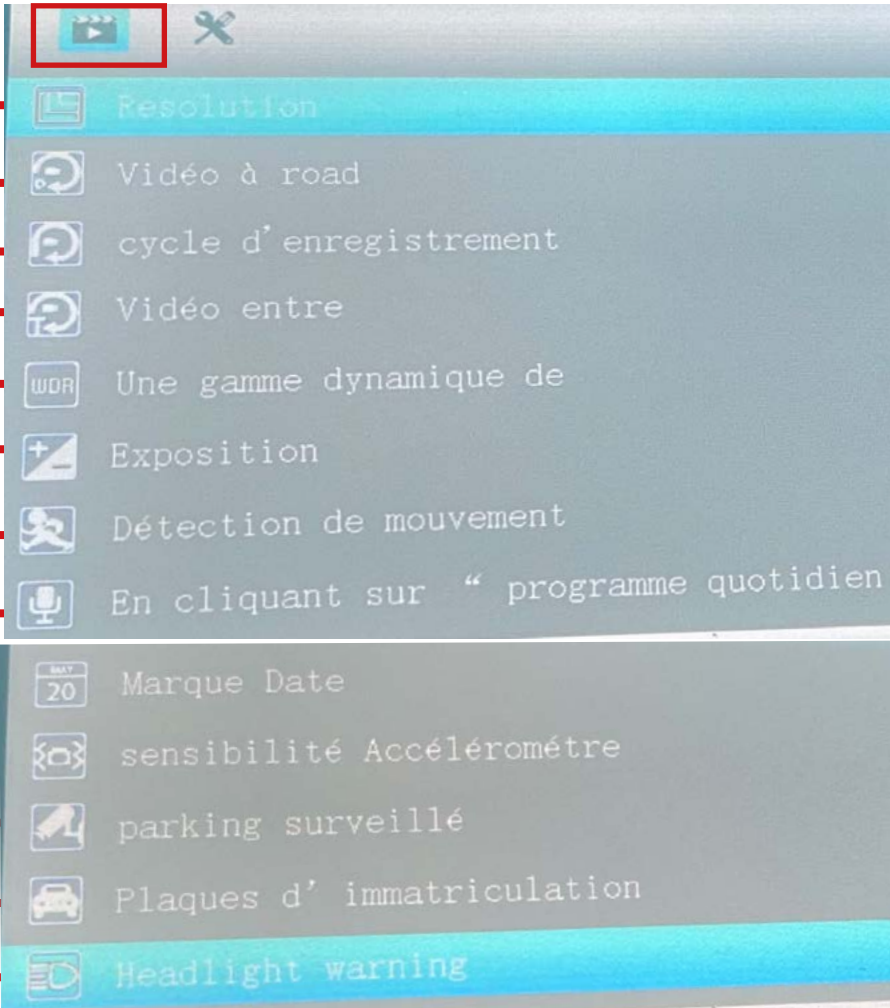
RÉGLAGES

Bouton 5, Longuement

NAVIGATION : Descendre et monter avec les flèches, bouton 1-4
OK avec le bouton 2

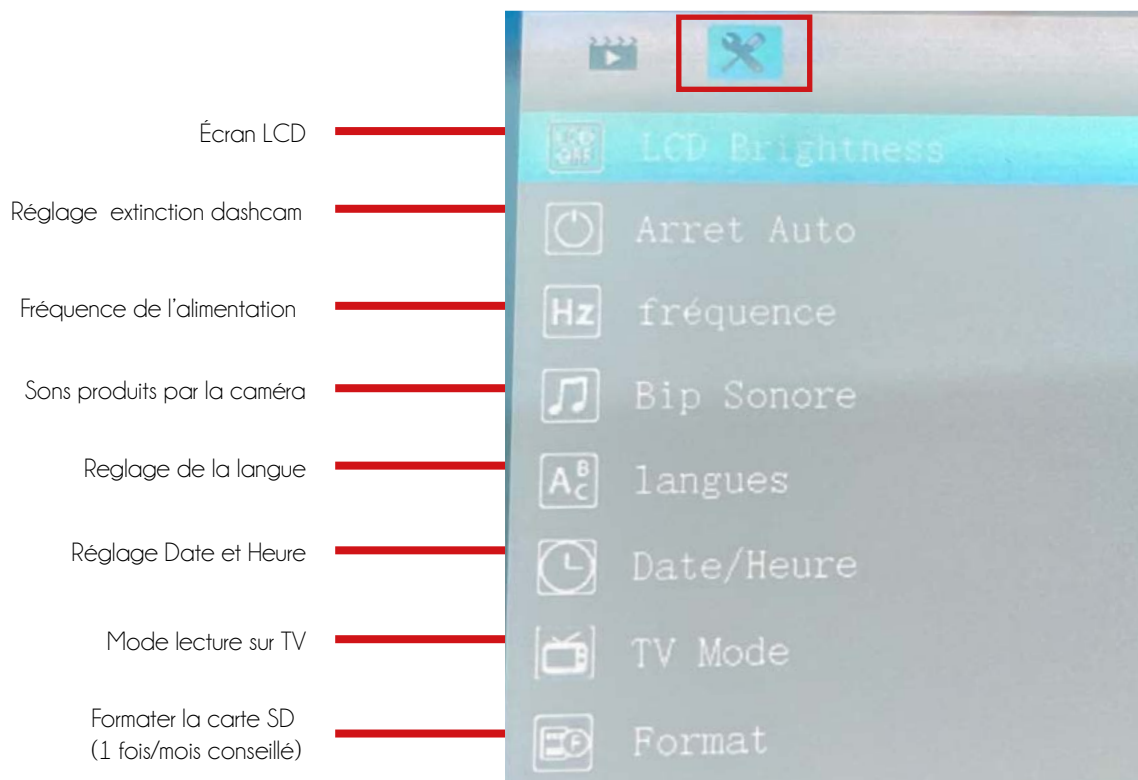
Réglages vidéo :

Réglage de la qualité vidéo et photo	
Demarrage vidéo au contact du moteur	
Toutes les 3 minutes, la caméra enregistre le fichier puis commence une nouvelle vidéo	
Espacer les vidéos de quelques secondes	
Qualité d'image automatique	
Reglage de la luminosité	
Activer la detection de mouvement Le mode parking doit être désactivé	
Enregistrement des sons	
Indiquer la date et l'heure sur la vidéo	
Capteur de choc (milieu recomandé)	
Activer le mode detecteur de choc en stationnement	
Immatriculation de votre véhicule boutons 8 passer - 6/7 -3 pour OK	
Assistance nocturne	



Réglages Système :

Pour accéder aux réglages du système, appuyer une nouvelle fois sur le bouton M



SPECIFICATIONS

NOM DU PRODUIT	CAMPRO
PRODUIT	HD CAMÉRA - HD VIDÉO
COULEUR	CHROME
DISPLAY	HD DISPLAY
LENTILLE	170° ULTRA GRAND ANGLE (avant) / 150° (Arrière)
LANGUE	France, Russe, Italie, Allemand, Anglais, Japon, Chine ...
FORMAT FICHER	MP4 / H.265 / Audio ACC
RÉSOLUTION VIDÉO	FULL HD 1080P - 720P
FORMAT VIDÉO	M-JPEG / PAL / NTSC
ALLUMAGE AUTOMATIQUE	INTÉGRÉ
DETECTION MOUVEMENT	INTÉGRÉ
AFFICHAGE HEURE/DATE	INTÉGRÉ
RÉSOLUTION PHOTO	8MEGA Pixels
FORMAT PHOTO	JPEG
CARTE SD	Maximum 64Go (class 10 haute vitesse)
MICROPHONE	INTÉGRÉ
HAUT PARLEUR	INTÉGRÉ
FRÉQUENCE	50Hz/60Hz
USB FONCTION	INTÉGRÉ
PUISSANCE REQUISE	5V - 1A
BATTERIE	INTÉGRÉ
WIFI	NON INTÉGRÉ
DETECTEUR MOUVEMENT	INTÉGRÉ
VISION NUIT	INTÉGRÉ



Nous restons à votre disposition en cas de besoin à l'adresse suivante : contact@mobilicam.fr

FOIRE AUX QUESTIONS

L'image de la vidéo est floue :

Retirez le film de protection de l'objectif, nettoyez l'objectif, assurez-vous que le pare-brise est propre et exempt de graisses, de saletés et de débris.

Je ne parviens pas à insérer la carte microSD :

La carte microSD doit être manipulée avec délicatesse. Insérez la carte jusqu'à ce que vous sentiez une légère résistance du ressort. Vous devez à présent pousser la carte jusqu'à ce que vous entendiez un petit clic. Cessez d'appuyer et la carte restera dans l'appareil.

Comment retirer la carte microSD :

Poussez doucement la carte vers l'intérieur, jusqu'à ce que vous entendiez un petit déclic. Si vous avez des difficultés, utilisez le bord d'une petite pièce de monnaie.

Cessez d'appuyer et la carte microSD sera expulsée par le ressort pour pouvoir la saisir.

La lecture d'un fichier vidéo est saccadée :

Changez la fréquence de transmission de votre Dash Cam, voir réglages système.

La vidéo n'a pas de son :

Assurez-vous que le son est bien activé voir réglages vidéo et système.

La Dash Cam s'éteint automatiquement lors de la conduite :

Vérifiez vos branchements.

La Dash Cam n'enregistre plus :

Il est possible que la carte SD soit pleine de vidéos verrouillées. Pour cela veuillez formater la carte SD depuis l'application page 12. À l'avenir, pensez à formater votre carte SD régulièrement ou baissez la sensibilité du capteur de collision.

La caméra ne détecte pas les chocs en stationnement :

Assurez-vous que la batterie de la dashcam soit chargée.

Ma caméra est chaude lors du fonctionnement :

Ceci est normal, la caméra devient chaude lorsque vous l'utilisez habituellement. Le logiciel étant puissant il est normal que la caméra chauffe.

L'image de la caméra arrière est noire :

Ceci signifie que la caméra arrière est mal branchée, vérifiez d'avoir suffisamment enfoncé la prise Jack de la caméra arrière sur la caméra avant. Essayez également de débrancher et rebrancher le connecteur situé à 20-30 cm de la caméra arrière (sur le câble).

Vous avez d'autres questions ?

Contactez notre service après-vente : sav@mobilicam.fr

GARANTIE

GARANTIE DEUX ANS

Cette garantie limitée vous confère des droits légaux spécifiques. Pour bien comprendre vos droits, vous devez consulter les lois de votre état, pays ou province.

La responsabilité de Mobilicam s'étend uniquement au coût de la Dash Cam. Aucune responsabilité pour les coûts encourus en raison d'enregistrement vidéo corrompu, manquant ou effacé ne sera acceptée. Aucune demande au titre de coût supplémentaire en dehors du coût de la Dash Cam elle-même ne sera acceptée. Tout enregistrement qui n'a pas eu lieu ou qui peut être récupéré de la carte SD, pour quelque raison que ce soit, n'est pas couvert par la garantie du produit. Dans toute la mesure autorisée par la loi applicable, les garanties et les recours, contenus dans cette garantie limitée, sont exclusifs et remplacent tout autre garantie. Mobilicam décline toutes les autres garanties et tous les autres recours, qu'ils soient implicites, explicites, légaux ou autres, y compris sans limitation toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier, de recours statutaires ou d'autres. Cette garantie limitée vous confère des droits légaux spécifiques. Si les garanties implicites ne peuvent être refusées en vertu des lois de votre état ou votre pays, de telles garanties ont une durée limitée égale à la durée de la présente garantie limitée.

Les produits Mobilicam sont garantis exempts de défauts matériels ou de fabrication pendant deux ans à compter de la date d'achat, ou de fabrication pendant six mois à compter de la date d'achat. Au cours de cette période, Mobilicam réparera ou remplacera, à sa seule discrétion, tout composant défectueux en utilisation normale. Ces réparations ou remplacements seront effectués sans frais pour le client, qu'il s'agisse de pièces ou de main-d'oeuvre, à condition que le client assume tous les frais de transport. Cette Garantie limitée ne s'applique pas à : des dommages causés par un accident; des dommages esthétiques, tels que des égratignures, des coupures et des entailles; un usage abusif, une mauvaise utilisation des pièces consommables, telles que les batteries, sauf si le produit a été endommagé par un vice de matériau ou de fabrication, l'eau, une inondation, un incendie ou d'autres calamités naturelles ou causes externes; les dommages causés par un service effectué par une personne autre que Mobilicam; les dommages causés à un produit modifié ou altéré sans l'autorisation écrite de Mobilicam; les dommages causés à un produit connecté à des câbles d'alimentation ou de données non fournis par Mobilicam; les dommages causés à un produit branché directement à l'alimentation 12 V, après avoir coupé la prise allume-cigare équipée de l'adaptateur 12/24 V vers 5V. En outre, Mobilicam se réserve le droit de refuser les demandes de garantie concernant des produits ou services obtenus ou utilisés en violation des lois de tout pays.

Si, pendant la période de garantie, vous présentez une réclamation relative à un service de garantie conformément à la présente Garantie limitée, Mobilicam pourra, à sa discrétion : réparer l'appareil à l'aide de pièces neuves ou de pièces précédemment utilisées qui répondent aux normes de qualité de Mobilicam, remplacer l'appareil par un nouvel appareil ou un appareil remis à neuf et conforme aux normes de qualité de Mobilicam. Un tel recours sera votre seul et exclusif recours en cas de violation de la garantie. Des appareils réparés ou remplacés sont couverts par sa garantie d'origine sans modification de durée à la garantie d'origine.

Pour faire appel à la garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : sav@mobilicam.fr

Ne sollicitez pas la garantie dans une autre pays que la France.

www.mobilicam.fr

MOBILICAM

DASHCAM - CAMÉRA EMBARQUÉE